

Réunion du 12 Janvier 1994
(20 h 30)

Convocations remises le 4 Janvier 1994.

Étaient présents: Mmes Tonnelier, Langre, Chel, Bellot, Ganne, Sérault, Borel, Fichereau, Normand, Fortin, Mmes Francy, Duchéneau, Mr Champani.

Absent: Mr Carli, non excusé -
Mr Loupil, excusé

1) Demande de subvention de l'École Tricot

Mr le Maire expose que l'École privée de Liguivies Orgerie avait formulé une demande de subvention pour la prise en charge des frais pédagogiques engagés pour l'enseignement de la langue Anglaise à hauteur de 20000 francs par enfant (coûts). Le Syndicat Intercommunal à vocation multiples de l'ouest asept décide la ville de notre commune d'allouer 1000 francs par enfants pour les cours d'Anglais. Cette demande de subvention n'a plus de risque d'être.

2) Augmentation des loyers des logements locatifs au lotissement de la Chapelle

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que nous devons procéder à l'augmentation annuelle des loyers avec effet au 01/01/1994 et ce en prenant pour base l'indice du coût de la construction du 3ème trimestre 1983.

Les nouveaux loyers sont

- logement F4 (Mr Lemaire) $2000 \times 1017 : 1008 = 2.012$
- logement F3 (Mlle Campan) $1765 \times 1017 : 1008 = 1.781$
- logement F3 (Mlle Lemuet) $1786 \times 1017 : 1008 = 1.802$

Les loyers affectés aux différents logements subissent les mêmes augmentations.

3) Vente parcelle communale

Le maire accepte de vendre la parcelle n° 79 de 10 ares 34 centes à 16400 Francs au prix de 1.000.000 francs. Mr Guivert est chargé de rédiger l'acte de vente. Le Maire est autorisé à signer toutes les pièces nécessaires.

4) Eclairage de l'église de Signères

Les membres après avoir délibéré, acceptent le devis présenté par l'entreprise
Lévesq d'un montant de 20.401,55 francs TTC pour l'éclairage de
l'église de Signères à l'aide de trois projecteurs
à allumage de l'église d'Angères sera renouvelé ultérieurement.

5) Dénomination des rues et numérotation des habitations dans le bourg.

Mais le Maire donne connaissance aux membres du Conseil Municipal des
propositions de noms de rues faites par Marcel SPOURDIS.
Chacun est invité à y réfléchir à nouveau pour prendre une décision
lors de la prochaine réunion.

6) Demande de chemins goudronnés

Le Maire informe les membres qu'il a reçu 2 demandes de chemins goudronnés
à savoir :

1) Demande pour le chemin communal de la Tréfilerie (M. Mouton - Mme Drouot)

2) Demande pour le chemin privé de la Pomme (M. Jean Soubat)

Les membres après avoir délibéré, ont décidé d'inscrire ces chemins au prochain
programme de travaux, celui de 1984 étant déjà arrêté.

Mais le Maire précise que le chemin de la Pomme deviendra donc communal.

7) Travaux proposés au financement

Mais le Maire donne connaissance aux membres du Conseil Municipal d'une
lettre reçue au Maire, demandant que le tracé du chemin n° 25 soit
fait dans sa totalité car il était prévu, initialement, et d'une lettre de
M. S. S. demandant le prolongement de ce chemin au cas où le tracé
proposé serait réalisable.

Les membres après avoir délibéré, décident de justifier uniquement le tracé du
chemin n° 25.

Pour ailleurs, la demande faite par M. Champs pour un abattage
de haies est acceptée. La demande faite par M. Mouton Vauger pour un
aménagement de talus qui a été déposé en février est acceptée.

2/ Coopération Intercommunale :

Les membres du Conseil Municipal, s'étant réunis en séance
quant aux modalités de la Coopération Intercommunale, décident de
ne pas répondre à la demande des services de la Préfecture quant au
projet de schéma de la Coopération Intercommunale.

(Signatures)

Réunion du 30 Mars 1994

(20 h 30)

Étaient présents : M^{rs} Tomellier, Loupil, Champain, Langris, Chol, Belliot, Pichereau,
Garnier, Normand, Fortin, Mmes Liaux, Dubérol.

Absents excusés : M^r Féaault, M^r Borol qui a donné pouvoir à M^r le Maire

Absent non excusé : M^r Carlin

Convocations adressées le 23 Mars 1994.

1/ VOTE DES SUBVENTIONS 1994 :

SUBVENTIONS 1994

AMICALE SAPEURS POMPIERS	3.060,00
AMICALE DONNEURS DE SANG	585,00
BIBLIOTHEQUE LOCALE	1.155,00
AFN LOCAL	970,00
ACPG LOCAL	2.095,00
SOCIETE DE CHASSE LOCALE	805,00
CLUB 3 IEME AGE LOCAL	515,00
COMITE DES FETES	25.000,00
CLUB FOOTBALL	10.500,00
GROUPEMENT DEFENSE CULTURE	1.395,00
MUTUELLE DU TRESOR	125,00
GAULE CALAISIEENNE	515,00
COMICE AGRICOLE COUPTRAIN	585,00
CLUB CREATEUR ENTREPRISE	120,00
LA SENTINE	360,00
VISA SANTE	1.060,00
G.O.A DES AVALOIRS	125,00
ACPG LAVAL	125,00
CHAMBRE DES METIERS LAVAL	175,00
CROIX D'OR	330,00
LUTTE CONTRE CANCER DE RENNES	1.025,00
LUTTE CONTRE CANCER DE VILLEJUIF	1.025,00
COMITE SAUVEGARDE ENFANCE	165,00
ASSOCIATION PARENTS ENFANTS INADAPTES	365,00
ASSOCIATION PARALYSES DE FRANCE	740,00
COMITE DE GESTION ECOLE PUBLIQUE	34.000,00
COLLEGE N.D LA FERTE-MACE	5.400,00
MAISON FAMILIALE DE BRIOUZE	65,00
REFUGE DE LA BIGOTTIERE	315,00
PRIME FIN D'ANNEE	9.965,00
CCAS	11.511,00
CLUB DE TENNIS DE TABLE LOCAL	1.535,00
ASSOCIAT* FONCIERE REMEMBREMENT ORGERES	42.000,00
MAISON FAMILIALE RURALE PRE EN PAIL	65,00
LIGUE CONTRE LE CANCER (1 Journée pour l'espoir	5.000,00
TOTAL GENERAL	164.066,00